

Outre le changement du *b* en *p* ou en *v*, on trouve aussi le *b* changé en *f* ou en *ph*, parce que ce sont des lettres labiales; ainsi de *philo* est venu *fremo*, & au lieu de *fibulare* on a dit *sifilare*, d'où est venu notre mot *siffler*. C'est par ce changement réciproque que du grec *μυγα* les Latins ont fait *ambo*.

Plutarque remarque que les Lacédémoniens changeoient le *ph* en *b*; qu'ainsi ils prononçoient *Bilippe* au lieu de *Philippe*.

On pourroit rapporter un grand nombre d'exemples pareils de ces permutations de lettres; ce que nous venons d'en dire nous paroît suffisant pour faire voir que les réflexions que l'on fait sur l'étymologie, ont pour la plupart un fondement plus solide qu'on ne le croit communément.

Parmi nous les villes où l'on bat monnoie, sont distinguées les unes des autres par une lettre qui est marquée au bas de l'écu de France. Le *B* fait connoître que la pièce de monnoie a été frappée à Rouën.

On dit d'un ignorant, d'un homme sans lettres, qu'il ne fait ni a ni b. Nous pouvons rapporter ici à cette occasion, l'épithète que M. Menage fit d'un certain abbé:

*Ci-dessous git monsieur l'abbé  
Qui ne savoit ni a ni b;  
Dieu nous en doint bientôt un autre  
Qui sache au moins sa patenôtre.* (F)

*B*, chez les Grecs & chez les Romains, étoit une lettre numérale qui signifiât le nombre deux quand elle étoit figurée simplement; & avec un accent dessous *b*, elle marquoit deux mille chez les Grecs.

*B*, dans les inscriptions, signifie quelquefois *binus*. On y trouve *bixit* pour *vixit*, *berna* pour *verna*; parce que les anciens, comme on l'a dit plus haut, employoient souvent le *b* pour l'*v* consonne.

Les Egyptiens dans leurs hiéroglyphes, exprimoient le *b* par la figure d'une brebis, à cause de la ressemblance qu'il y a entre le bêlement de cet animal & le son de la lettre *b*. (G)

*B*, *FA*, *SI*, ou *BFA*, *BMI*, ou simplement *B*, est le nom d'un des sept sons de la gamme de l'Arcatin, dans lequel les Italiens & les autres peuples de l'Europe repètent le *b*; parce qu'ils n'ont point d'autre nom pour exprimer la note que les François appellent *si*. Voyez *GAMME*.

*B MOL* ou *BEMOL*, caractère de Musique qui a à peu-près la figure d'un *b*, & fait abaisser d'un demi-ton mineur la note à laquelle il est joint.

Guy d'Arezzo ayant autrefois donné des noms à six des notes de l'octave, laissa la septième sans autre nom que celui de la lettre *b*, qui lui est propre, comme le *c* à l'*ut*, le *d* au *ré*, &c. Or ce *b* se chantoit de deux manières; savoir, à un ton au-dessus du *la* selon l'ordre naturel de la gamme, ou seulement à un demi-ton du même *la*, lorsqu'on vouloit conjoindre les deux tétracordes. Dans le premier cas le *si* sonnait assez durement à cause des trois tons consécutifs, on jugea qu'il faisoit à l'oreille un effet semblable à celui que les corps durs & anguleux font à la main; c'est pourquoi on l'appella *b dur*, ou *b quarre*, *b quadro*: dans le second cas, au contraire, on trouva que le *si* étoit extrêmement doux à l'oreille; c'est pourquoi on l'appella *b mol*, & par la même analogie on l'auroit encore pu appeler *b rond*.

Il y a deux manières d'employer le *b mol*: l'une accidentelle, quand dans le cours du chant on le place à la gauche d'une note; cette note est presque toujours la note sensible dans les tons majeurs, & quelquefois la sixième note dans les tons mineurs, quand il n'y a pas à la clé le nombre de *bémols* qui doit y être. Le *b mol* accidentel n'altère que la note qu'il touche, ou tout au plus, celles qui dans la même mesure se trouvent sur le même degré, sans aucun signe contraire.

L'autre manière est d'employer le *b mol* à la clé, & alors il agit dans toute la suite de l'air, & sur toutes les notes qui sont placées parallèlement à lui sur la même ligne ou dans le même espace, à moins qu'il ne soit contrarié accidentellement par quelque dièse ou *b quarre*, ou que la clé ne change.

La position des *b mols* à la clé n'est pas arbitraire: en voici la raison. Ils sont destinés à changer le lieu des demi-tons de l'échelle; or ces deux demi-tons doivent toujours garder entr'eux un intervalle prescrit, c'est-à-dire il faut que leurs notes homologues soient

entr'elles à la distance d'un quart d'un côté, & d'une quinte de l'autre; ainsi la note *mi* inférieure de son demi-ton, fait au grave la quinte du *si*, qui est son homologue dans l'autre demi-ton, & à l'aigu la quarte du même *si*; & la note *si* fait au grave la quarte du *mi*, & à l'aigu la quinte du même *mi*.

Si, par exemple, on donnoit un *bi mol* au *mi*, le demi-ton changeroit de lieu, & se trouveroit descendu d'un degré entre le *ré* & le *mi b mol*. Or dans cette position il est évident que les deux demi-tons ne garderoient plus entr'eux la distance prescrite; car le *ré* qui feroit la note inférieure de l'un, feroit au grave la sixte du *si*, son homologue dans l'autre, & à l'aigu la tierce du même *si*; & ce *si* feroit au grave la tierce du *ré*, & à l'aigu la sixte du même *ré*: ainsi les deux demi-tons feroient trop près d'un côté, & trop éloignés de l'autre.

L'ordre des *b mols* ne doit donc pas commencer par *mi*, ni par aucune autre note de l'octave que par *si*, la seule qui n'a pas le même inconvénient; car bien que le demi-ton y change de place, & cessant d'être entre le *si* & l'*ut*, descende entre le *si b mol* & le *la*, toutefois l'ordre prescrit n'est point détruit; car le *la*, dans ce nouvel arrangement se trouve d'un côté à la quarte, & de l'autre à la quinte de *mi* son homologue, & réciproquement.

La même raison qui fait placer le premier *b mol* sur le *si*, fait mettre le second sur le *mi*, & ainsi de suite, en montant de quarte, ou en descendant de quinte jusqu'au *sol*, auquel on s'arrête; parce que le *b mol* de l'*ut* qu'on trouveroit ensuite, ne diffère point du *si* dans la pratique. Cela fait donc une suite de cinq *b mols* dans cet ordre.

1    2    3    4    5  
*si*,   *mi*,   *la*,   *re*,   *sol*.

Toujours par la même raison, on ne sauroit employer les derniers *b mols* à la clé, sans employer aussi ceux qui les précèdent; ainsi le *b mol* du *mi* ne se pose qu'avec celui du *si*, celui du *la* qu'avec les deux précédents, &c.

Nous donnerons au mot *CLE* une formule pour trouver tout d'un coup si un ton ou un mode donné doit porter des *b mols* à la clé, & combien.

*B QUARRE* ou *BEQUARRE*, signe de Musique qui s'écrit ainsi *q*, & qui placé à la gauche d'une note, marque que cette note ayant précédemment été baissée par un *b mol*, ou haussée par un dièse, doit être remise à son élévation naturelle ou diatonique.

Le *b quarre* fut inventé par Guy d'Arezzo. Cet auteur qui donna des noms aux six premières notes de l'octave, n'en laissa point d'autre que la lettre *b* pour exprimer le *si* naturel; car chaque note avoit dès-lors sa lettre correspondante: & comme le chant diatonique de ce *si* est assez dur quand il monte depuis le *fa*, il l'appella simplement *b dur* ou *b quarre*, par une allusion dont j'ai déjà parlé au mot *B MOL*.

Le *b quarre* servit dans la suite à détruire l'effet du *b mol* antérieur sur une note quelconque; il suffisoit pour cela de placer le *b quarre* à la gauche de cette note: c'est que le *b mol* se plaçant plus ordinairement sur le *si*, le *b quarre* qui venoit ensuite ne produisoit en le détruisant que son effet naturel, qui étoit de représenter la note *si* sans altération. A la fin on s'en servit par extension & faute d'autre signe, à détruire aussi l'effet du dièse; & c'est ainsi qu'il s'emploie encore aujourd'hui. Le *b quarre* efface également le dièse ou le *b mol* qui l'ont précédé.

Il y a cependant une distinction à faire. Si le dièse ou le *b mol* sont accidentels, ils sont détruits sans retour par le *b quarre* dans toutes les notes qui suivent sur le même degré, jusqu'à ce qu'il s'y présente un nouveau *b mol* ou un nouveau dièse. Mais si le *b mol* ou le dièse sont à la clé, le *b quarre* ne les efface que pour la note qu'il précède, ou tout au plus pour la mesure où il se trouve; & à chaque degré altéré à la clé, il faut sans cesse un nouveau *b quarre*. Tout cela est assez mal imaginé: mais tel est l'usage.

Quelques-uns donnoient un autre sens au *b quarre*, & lui accordant seulement le droit de rétablir les diesis ou *b mols* accidentels, lui ôtoient celui de rien changer à la disposition de la clé; de sorte qu'en ce sens le *b quarre* sur un *fa* diésé, ou sur un *si* bémolisé à la clé, ne serviroit que pour détruire un dièse accidentel sur ce *si*, ou un *b mol* sur ce *fa*, & signifieroit toujours un *fa* dièse, ou un *si b mol*.